

CIRCE2 PERFORMANCE 100% SANTÉ DÉFENSE 2

« Circe 2 Performance 100% santé Défense 2 » est une solution complémentaire santé modulable. Elle permet de choisir les niveaux de remboursements adaptés à ses besoins selon les différents modules de garanties proposés.

LES CONDITIONS DE GARANTIES ET D'ADHÉSION

CARACTÉRISTIQUES CONTRAT

Type de contrat : contrat collectif «groupe ouvert» à adhésion individuelle

Mode de couverture : complément du régime obligatoire **Fiscalité** : contrat solidaire et responsable sauf module HOSPI

Souscripteur : Association de Développement de la Prévoyance des Régions Françaises (ADPRF)

Garanties:

GARANTIES	TYPE	AGE LIMITE ADHÉSION	AGE LIMITE DE GARANTIE
Santé	Obligatoire	Sans limite	Sans limite
Assistance	Obligatoire	Sans limite	Sans limite
Protection juridique	Obligatoire	Sans limite	Sans limite
Obsèques	Obligatoire	Sans limite	Sans limite
Dépendance totale	Obligatoire	Sans limite	Sans limite
Individuelle Décès Accident	Obligatoire	Sans limite	95 ans

Echéance annuelle du contrat collectif : 01/01 - renouvellement par tacite reconduction Echéance annuelle des cotisations : 01/01 - renouvellement par tacite reconduction

Territorialité des garanties : France métropolitaine + Corse + DOM + ROM dans la limite des CG **Territorialité des prestations :** France métropolitaine + Corse + DOM + ROM dans la limite des CG

CONDITIONS DE GARANTIES



Règles de souscription

Réduction de 5% pour chacun (adhérent + ayants droits) si l'adhérent souscrit un contrat **Géode Obsèques** ou **Plan Protection Blessures Master.**

L'adhérent et les ayants droits doivent avoir les mêmes niveaux de garanties et les mêmes options. La remise commerciale sera appliquée sur le montant de la cotisation santé totale (base + option ou base).

Réduction de 5% pour chacun en cas de souscription de **2 personnes** (2 adultes ou 1 adulte + 1 enfant) soit minimum 2 personnes.

Ces deux réductions ne sont pas cumulables.

Cessation des garanties

Non-paiement des cotisations / Résiliation





CONDITIONS DE TARIFS

Type de cotisation

Par âge



Base tarifaire

Barème établi selon : l'âge de chaque bénéficiaire p, de la zone géographique, et du régime de base obligatoire.



Zones géographiques

4 zones géographiques spécifiques applicables applicables à l'ensemble des garanties :

- » Zone 1 (tarif de base majoré de +6%)
- » Zone 2 (tarif de base)
- » Zone 3 (tarif de base minoré de -6%)
- » Zone 4 (tarif de base minoré de -12%)



Mode de fractionnement : Mensuel ou trimestriel ou semestriel ou annuel

Mode de règlement de la cotisation : prélèvement automatique

Régime: tous régimes hors Alsace-Moselle: application du tarif / Alsace-Moselle: tarif de base minoré de -29%



Marché cible

Tout public à partir de 18 ans



Règle de cotisation

Gratuité enfant à partir du 3ème enfant

Les + de la solution :

- SOLUTION MODULABLE
 - L'écart entre le module H et les autres modules ne peut être inférieur ou supérieur à 2. Le module Pack Obsèques est optionnel.
- ▶ Possibilité de souscrire un module **HOSPI** seul
- ► RESTE À CHARGE ZÉRO (100% Santé : audioprothèse, dentaire, optique)
- PRESTATIONS « BIEN-ÊTRE » Forfait de 150 € / an / bénéficiaire

- ► PROTECTION JURIDIQUE INCLUSE
- ► CAPITAL DE 500 € en cas de dépendance totale
- ► 500 € DE PARTICIPATION AUX FRAIS D'OBSÈQUES
- ► CAPITAL DE 750 € en cas de décès de l'assuré suite à un accident garanti.

FÉDUCTION DE 50 (souscription en couple)



LES GARANTIES

GARANTIES OBLIGATOIRES

Hospitalisation: Module H

Forfait maternité à hauteur de 150 euros Chambre particulière dès le niveau H1

Prise en charge des soins et honoraires jusqu'à 300% (secteur conventionné, niveau H5) Garantie Individuelle Décès Accident / Participation aux frais d'obsèques / Autonomie Santé

Téléconsultation médicale / Second avis médical / Club Avantages Praeconis

Soins courants: Module M

Prise en charge intégrale des médicaments dès le niveau M1

Consultations, visites spécialistes jusqu'à 200% (secteur conventionné)

Aides auditives / Cure thermale

Dentaire optique : Module OD

Plafond annuel dentaire jusqu'à 1 750 euros

Equipements 100% Santé: remboursement intégral (prise en charge totale)

Bien-être: Module BE

Prise en charge de nouvelles médecines douces : CBD, huiles essentielles, hypnose, nutrionniste, coach sportif...

GARANTIES FACULTATIVES

Obsèques: Module OBS

Frais d'obsèques jusqu'à 3 000 euros (niveau OBS 6)

Exemple de situation :

Vous avez une angine et vous vous rendez chez votre médecin traitant. Celui-ci pratique des tarifs libres et la consultation coûte 40 euros.

» Cette solution santé vous donne accès à une prise en charge financière du reste à charge (part non remboursée par la Sécurité Sociale). Celle-ci est définie selon les conditions et niveaux de garantie sélectionnés au niveau du contrat.

LA FAMILLE DES ACTES EN BIEN-ÊTRE S'AGRANDIT!

Les médecines douces gagnent en notoriété et en crédibilité auprès du grand public. Le saviez-vous ? 9 Français sur 10 les considèrent comme utiles et 85% des Français pensent qu'elles sont efficaces en matière de prévention de santé.

Afin de répondre toujours plus à vos attentes, nous avons donc rajouté une multitude de **nouvelles prestations** à votre solution comme :

Hypnose Phytothérapie Huiles essentielles

Shiatsu Oligothérapie Coaching en développement personnel

Aromathérapie Nutrithérapie Naturopathie
Nutrition Coaching sportif Art-thérapie
Psychothérapie Probiotiques Musicothérapie

Compléments alimentaires Huiles et produits détox Huiles et produits détox

Sexologie Huiles de CBD, gélules CBD Olfactothérapie, thérapie de couple, etc...



PRAECONIS INFINITY

Afin de récompenser nos courtiers pour leur fidélité et leur confiance, le programme « Infinity» » a été mis en place à destination des courtiers Premium. Grâce à la carte Infinity, il est possible de bénéficier de nombreux avantages. Pour plus d'informations, nos équipes se tiennent à votre disposition.



